Fiche d'adhésion au programme de Système de Récépissé d'Entrepôt

Cher(e) participant(e),

Vous avez été sélectionnés pour participer au programme pilote de Système de Récépissé d'Entrepôt (SRE) de Marchandises qui démarre en Juin 2018 dans la vallée du fleuve Sénégal. Ce système, régi par la loi 2017-29 du 29 Juin 2017, vise à favoriser la commercialisation des produits agricoles, en mettant à disposition des producteurs de riz des infrastructures de stockage et en leur permettant d'utiliser leurs stocks comme garanties pour recevoir un crédit. Pour la commercialisation de la saison sèche chaude 2018, seul le paddy de variété Sahel 108 et 134 sera considéré.

Il s'agit d'un projet pilote qui est accompagné par une étude d'impact menée par des chercheurs du groupe de la Banque Mondiale, une organisation internationale dont le siège est situé à Washington DC aux Etats Unis.

Voici un rappel des éléments principaux du programme pilote SRE :

- La participation à ce projet pilote est volontaire
- Un groupe de producteurs sélectionnés bénéficiera d'un accès à un entrepôt pour déposer leur paddy issu de la récolte de la contre saison chaude 2018,
- Après dépôt du riz, les bénéficiaires recevront un récépissé attestant des caractéristiques du paddy qu'ils pourront utiliser comme garantie pour avoir accès à un crédit auprès de la CNCAS. Le crédit pourra représenter jusqu'à 80% de la valeur du paddy déposé et sera soumis à un taux d'intérêt annuel de 5% et facturé proportionnellement à la durée du crédit.
- Le transport et la manutention du paddy seront à la charge du producteur
- Les frais de stockage seront gratuits pendant les trois premiers mois du séjour du paddy. A partir du 4^e mois, les frais seront de 100 FCFA par sac par mois.
- Comme il s'agit d'un projet pilote, le programme ne pourra inclure que 400 producteurs. Le gouvernement décidera de généraliser ou pas ce programme en fonction des résultats de l'évaluation d'impact.

Etes-vous int	éressés pour participer au programme SRE ?
□ 1.Oui	
□ 2.Nor	si non pourquoi ?
Si oui, quelle(s) v	ariété(s) de riz avez-vous cultivé pour la Saison sèche Chaude 2018 (Janvier-Juin 2018) ?
□ 1. Sah	el 108
□ 2. Sah	el 134
☐ 3. Au	une de ces 2 variétés -> fin enquête

- Vous faites déjà partie des producteurs présélectionnés pour le programme et l'étude d'impact qui l'accompagne.
- Il y aura environ 400 bénéficiaires finaux du pilote seront choisis de façon transparente, par tirage au sort, parmi les producteurs présélectionnés
- Votre participation à cette étude vous donne donc une chance d'être sélectionnés pour recevoir accès au SRE, mais ne vous garantit pas que vous y recevrez accès.
- Après un tirage au sort réalisé par la Banque Mondiale, vous serez informés de votre statut
- Quel que soit votre statut, votre participation à cette étude sera très utile car cela permettra de bien mesurer les effets du programme sur les producteurs de riz de la vallée.

L'engagement dans ce pilote a trois implications importantes, à savoir :

- Le renseignement de la fiche d'adhésion au programme.
- Le respect de l'affectation qui sera faite aléatoirement lors du tirage au sort.
- Afin de comprendre les effets du programme, des enquêteurs viendront régulièrement demander des informations à tous les 1500 producteurs, indépendamment de leur groupe d'affectation. La participation aux enquêtes est volontaire et nous ne vous forceront pas à répondre à aucune question. Toutes les réponses seront utilisées uniquement à des fins de recherche et seront gardées confidentielles. Votre nom et vos réponses ne seront divulgués à personne.

Est-ce que	e vous avez des questions ?
	1.Oui
	2.Non
Au vu de d	ces éléments, nous vous demandons de confirmer votre engagement.
au sujet participat	npris les informations de ce formulaire qui m'ont été lues et expliquées. J'ai pu poser des questions de ces informations et des réponses satisfaisantes ont été apportées à mes questions. Ma tion à cette étude est volontaire. Je donne mon accord pour participer à cette étude et j'ai reçu une ce formulaire de consentement. »
	1.Consentement accordé
	2.Consentement non accordé → Fin enquete
Date:	_// 2018 Lieu
Nom et Pi	rénom :
	Signature (ou consentement oral) :
	Cochez la case en cas de consentement oral du participant :

Si vous avez des questions ou des inquiétudes concernant l'étude, veuillez contacter Aram Gassama qui dirige ce projet au Sénégal. Vous pouvez la contacter au +221781001776.

Q1	Prénom(s) Tel que figurant dans les pièces		
	administratives		
Q2	Nom		
	Tel que figurant dans les pièces		
	administratives		
Q3	Surnom		
	tel que connu dans village		
Q4.1	Le producteur fait-il partie		
	d'une union hydraulique ?		
	(Si le producteur est à la fois		
	membre de l'union et		
	producteur privé, ici on va le	_	4.0.1
	reporter, on va le considérer		1. Oui
	<u>en tant que membre d'union</u>		2. Non
	<u>d'abord)</u>		
Q4.2			
₹2			
	Le producteur cultive-t-il de		
	façon privée ?		
	Par privée on entend toute		
	parcelle cultivée en dehors de		1. Oui -> skip to Q9 if Q.4.1=non
	l'union		2. Non \rightarrow Q5 if Q4.1=yes
O4.2			
•			
.A			
	Avez-vous un GIE privé ?		Oui → Q4.2.B
	Relevant if Q4.2=1		Non → Q9

Q4.2 .B	Nom GIE privé (relevant if Q4.2.A=yes)		Texte		
Q4.3	Veuillez spécifien de production	r votre mode	□ texte		
Q5, relev ant if Q4.1 =1	Union locale d'appartenance (relevant if Q4.1=oui)	☐ 1.Boundou ☐ 2.Boundou ☐ 3.Debi-Tig ☐ 4.Diawar ☐ 5.Grandigu ☐ 6.Kassack	guet ue et Tellel	☐ 7.Kassack Sud ☐ 8.Kheun ☐ 9.Lampsar ☐ 10.Ndelle ☐ 11.Ndiaye ☐ 12.Ndioungue Mberess	 □ 13.Polo Masser Gabou □ 14.Pont Genderme □ 15.Savoigne □ 16.Ronkh □ 17.Thilene □ 18.Wassoul
Q6, filter acco rdin g to Q5	OP (GIE/SV/ETS d'appartenance	S/GPF/EI, etc)	A filtrer et sél	lectionner (relevant seuler	nent si la réponse a Q4.1=1)

Q7, relev ant if Q4.1 =1	Quel est votre rôle au sein de cette organisation? (Sélectionner une seule réponse)	☐ 1. Président ☐ 2. Vice-pr	/coordonnateur résident/vice- ateur aire général	☐ 4. Tré☐ 5. Gér☐ 6. Cha	ant argé de	☐ 7. Membre ☐ 8. Autre, à spécifier :
Q8	En plus de cett OP(GIE/SV/E' etc), êtes-vous d'un autre OP privée) pour la de paddy ?	TS/GPF/EI, membre (publique ou	□ 1.Oui □ 2.Non			
Q9	Année de naissance	(année)				
Q10	Sexe	□ 1. Homme□ 2. Femme				
Q11	Numéro de téléphone	+221				
Q12	Nom et numéro de téléphone de contacts qui pourraient	Nom 1 :		Téléphone	1:+221_	
	nous aider à vous contacter	Nom 2 :	Nom 2 :		Téléphone 2 : +221	
Q13	Quel est votre groupe ethnique d'appartena nce ?	☐ 1.Wolof ☐ 2.Pulaar/Toreur ☐ 3.Sérer ☐ 4.Mandinkabara ☐ 5.Lebous	ucoul	oninké ola anjack ainouk Maure Me sait pas	s'iden □ 13.A □ 14.A	négalais seulement, ou "ne atifie pas en ces termes" refusé de répondre utre (à spécifier)

Q14	Etes-vous le chef de votre ménage ? Hint : Chaque ménage peut avoir un seul chef	□ 1.Oui □ 2.Non				
Q15	Quel est votre niveau d'enseignement formel le plus élevé? (ne pas inclure l'école coranique) (Sélectionner une seule réponse)	 □ 1.Aucun □ 2.Quelques années d'école primaire □ 3.Tout le primaire 	de (cc □ 5.7 □ 6.U	Quelques années secondaire ollège, lycée) Fout le secondaire Jn peu université	☐ 7.Diplôme universitaire ☐ 8.Autre (à spécifier)	
Q16				_	ironnants puis ajouter option	
Q17	Dans quel(s) village(s) avez-vous vos parcelles ? (Notez les 3 principaux si plus de 3, même si pas cultivés)	2	1			
Q18	Avez-vous produit d'autres cultures que le riz pendant les 12 derniers mois ?		□ Oui □ Non			
Q19	Avez-vous d'autres occupations que l'activité agricole qui vous permettent de générer d'autres revenus ?		□ Oui □ Non			
Q20	Quelle est la superficie totale des terres que vous possédez ?		, he	ctares		
Q21	Combien d'hectares de riz paddy avez-vous cultivé au total pendant l'hivernage 2017-2018 (Juillet 2017-Janvier 2018) ?		, he	ctares		
Q22	Quelle est la production totale de riz paddy obtenue pendant l'hivernage 2017-2018 (Juillet 2017-Janvier 2018) de vos parcelles cultivées ? (relevant if Q21 not 0)		,			

Q.23 .1	Unité de mesure	□ Kg□ Tonnes□ Sacs
Q.23 .2	Poids de chaque sac (relevant if Q.23.1=3)	□ 40kg □ 79kg □ 80kg □ 81kg □ 82kg □ 83kg □ 83kg □ 88kg □ 88kg □ 87kg □ 88kg □ 88kg □ 89kg □ 90kg □ 91kg □ 91kg □ 92kg □ 40kg □ 87kg □ 88kg □ 88kg □ 88kg □ 88kg □ 88kg □ 88kg □ 90kg □ 91kg □ 91kg □ 92kg □ 92kg □ Autre (a specifier)
Q24	Combien d'hectares avez-vous cultivé individuellement au sein de l'Organisation \${nom GIE} qui appartient à l'union de \${name_union} en Saison Sèche Chaude (SSC) (de Janvier à Juin 2108) 2018 ? (Seulement si Q4.1 est = oui) Hint: Veuillez-vous assurer que le producteur ici reporte uniquement les hectares qu'il cultive tout seul au sein du GIE/SV dont il est membre, et pas la superficie totale cultivée par ce GIE/SV	hectares
Q25	Combien d'hectares avez-vous cultivé individuellement de façon privée en SSC 2018 (Janvier-Juin 2018)? {Hint: Veuillez-vous assurer que le producteur ici reporte uniquement les hectares qu'il cultive en dehors de ce qu'il cultive au sein de l'OP qui est partie de son union}	hectares
Q26	Avez-vous déjà commencé la récolte de la Saison Sèche Chaude 2018 (Janvier-Juin 2018) ?	□ Oui □ Non
Q27	Avez-vous déjà vendu une partie de votre <u>surplus</u> <u>de la SSC 2018</u> (Janvier-Juin 2018) à des <u>riziers/agro-industriels</u> ? (Seulement si Q26 = OUI) N.B. Par surplus on entend tout ce qui ne relève pas du remboursement de crédit bancaire. On y inclut les ventes, les stocks l'autoconsommation, les cadeaux, la zakat, les sacs utilisés pour le paiement de la main d'œuvre agricole et du transport.	 □ 1. Non pas de vente de surplus à un rizier □ 2. Oui une petite part □ 3. Oui une part importante

Q28	Avez-vous déjà vendu une partie de votre <u>surplus</u> de la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018) à des <u>commerçants</u> ? (Seulement si Q26 = OUI) N.B. Par surplus on entend tout ce qui ne relève pas du remboursement de crédit bancaire. On y inclut les ventes, les stocks l'autoconsommation, les cadeaux, la zakat, les sacs utilisés pour le paiement de la main d'œuvre agricole et du transport.	 □ 1. Non pas de vente de surplus aux commerçants □ 2. Oui une petite part □ 3. Oui une part importante
Q29. 1	Avez-vous signé des contrats pour vendre tout ou une partie de votre récolte de la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018) à des riziers/agro-industriels?	 □ 1. Oui, mais seulement pour la partie destinée au remboursement de crédit □ 2. Oui, pour le remboursement de crédit et une partie du surplus □ 3. Oui, pour le remboursement de crédit et la totalité du surplus □ 4. Oui mais sans préciser la répartition et la quantité envisagée □ 5. Non
Q29. 2	Avez-vous signé des contrats pour vendre tout ou une partie de votre récolte de la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018) à des commerçants ?	 □ 1. Oui, mais seulement pour la partie destinée au remboursement de crédit □ 2. Oui, pour le remboursement de crédit et une partie du surplus □ 3. Oui, pour le remboursement de crédit et la totalité du surplus □ 4. Oui mais sans préciser la répartition et la quantité envisagée □ 5. Non
Q30	Avez-vous déjà terminé la récolte de la Saison Sèche Chaude 2018(Janvier-Juin 2018) (relevant if Q26 is yes)	□ Oui □ Non
Q31	Quelle a été votre première date de semis de la Saison Sèche Chaude 2018 (Janvier-Juin 2018) ? (RELEVANT IF Q30 is non or if Q26 is no)	/
Q32	Quelle a été votre dernière date de semis de la Saison Sèche Chaude 2018 (Janvier-Juin 2018) ? (RELEVANT IF Q26 is non <u>or</u> if Q26 is yes <u>and</u> Q30 is non)	/

Q33	Quelle est la date à laquelle vous envisagez de commencer vos premières récoltes de la Saison Sèche Chaude 2018 (Janvier-Juin 2018) (RELEVANT IF Q26 is non)	/ / 2018 (jour) (mois)	
Q.34 .A	Combien de sacs de paddy avez-vous obtenu dans la totalité de vos parcelles pour la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018) (toute parcelle confondue)? Relevant if Q30=1	sacs	
Q34. B	Combien de sacs de paddy pensez-vous de pouvoir obtenir dans la totalité de vos parcelles pour la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018) (toute parcelle confondue)? Relevant if Q26=non or Q30=2	sacs	
Q.34 .1	Poids moyen de chaque sac envisagé	\square 86kg \square	 □ 89kg □ 90kg □ 91kg □ 92kg □ Autre (a specifier)
Q35. A	Sur les \${nombre_sac_Q34.A} combien de sacs de paddy estimez-vous que vous pourriez obtenir en tant que surplus dans la totalité de vos parcelles pour la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018) ? Relevant if Q.30=1 N.B. Par surplus on entend tout ce qui ne relève pas du remboursement de crédit bancaire. On y inclut les ventes, les stocks l'autoconsommation, les cadeaux, la zakat, les sacs utilisés pour le paiement de la main d'œuvre agricole et du transport.	sacs	

Q35. B	Sur les \$ {nombre_sac_Q34.B} combien de sacs de paddy estimez-vous que vous pourriez obtenir en tant que surplus dans la totalité de vos parcelles pour la SSC 2018 (Janvier-Juin 2018)? Relevant if Q26=2 or Q30=2 N.B. Par surplus on entend tout ce qui ne relève pas du remboursement de crédit bancaire. On y inclut les ventes, les stocks l'autoconsommation, les cadeaux, la zakat, les sacs utilisés pour le paiement de la main d'œuvre agricole et du transport.	sac	cs	
Q.35 .1.A	Poids moyen de chaque sac envisagé	☐ 40kg ☐ 79kg ☐ 80kg ☐ 81kg ☐ 82kg ☐ 83kg	 □ 84kg □ 85kg □ 86kg □ 87kg □ 88kg 	 □ 89kg □ 90kg □ 91kg □ 92kg □ Autre (a specifier)
Q36. A	Sur les {nombre_sacs_Q.35.A} de surplus, combien de sacs de surplus de paddy de variété Sahel 108 et/ou Sahel 134 projetez-vous de déposer dans le magasin SRE, si vous êtes affectés au groupe de traitement ? Relevant if Q.30=1	sac	cs	
Q36. B	Sur les {nombre_sacs_Q.35.B} de surplus, combien de sacs de surplus de paddy de variété Sahel 108 et/ou Sahel 134 projetez-vous de déposer dans le magasin SRE, si vous êtes affectés au groupe de traitement ? Relevant if Q.26=2 or Q30=2	sac	cs	
Q.36 .1	Poids moyen de chaque sac envisagé	 □ 40kg □ 79kg □ 80kg □ 81kg □ 82kg □ 83kg 	□ 84kg □ 85kg □ 86kg □ 87kg □ 88kg	 □ 89kg □ 90kg □ 91kg □ 92kg □ Autre (a specifier)

Q37	Sur les 12 derniers mois avez-vous eu facilement accès à des infrastructures de stockage pour déposer votre surplus ? {hint :tout type d'infrastructure, maison, hangar, garage, magasin etc}	□ Oui □ Non
Q38	Sur les 12 derniers avez-vous loué des infrastructures de stockage pour déposer votre surplus ? {Hint: Ici on peut considérer autant les stockages groupés, si le producteur a payé un frais de location,(soit directement, soit par le biais de son OP), que ceux individuels}	□ Oui □ Non
Q39	Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez eu des pertes post-récolte ? N.B. Par perte post-récolte on entend tout type de dommage survenu lors de la phase successive a la récolte. Ceux-ci peuvent être survenu sur le champs après la mise en sac ou dans un espace de conservation de votre paddy. Les pertes peuvent être dues aux moisissures, rongeurs, oiseaux, aléas climatiques etc.	 □ 1.pas de perte post-récolte □ 2.oui en faible quantité □ 3.oui en quantité importante
Q40	Avez-vous un compte bancaire individuel à la CNCAS?	□ Oui □ Non
Q41	Avez-vous un compte bancaire collectif à la CNCAS?	□ Oui □ Non
Q42	Avez-vous un compte bancaire individuel dans une banque autre que la CNCAS ?	□ Oui □ Non
Q43	Avez-vous bénéficié d'un crédit auprès d'une institution financière à titre individuel sur les 12 derniers mois ?	□ Oui □ Non
Q44	Envisagez-vous de produire du riz en hivernage 2018/2019 (Juillet 2018-Janvier 2019)?	□ Oui □ Non
	Note : remercier et demander s'il y a encore des questions et/ou des éclaircissement, AVANT d'annoncer qu'on aura besoin de quelques minutes pour prendre les coordonnées GPS	